



Chef de la Défense – Vice-Chef de la Défense		<b>USAGE INTERNE</b>	
	✓ GenMaj THYS Marc <a href="mailto:Marc.Thys@mil.be">Marc.Thys@mil.be</a>	X	① 21-50040014
	 Cdt d'Avi VANDER STRAETEN Anne-Carole <a href="mailto:Anne-Carole.vanderStraeten@mil.be">Anne-Carole.vanderStraeten@mil.be</a>		📅 2021-12-20
			📁 11
			<a href="#">Annexe(s)</a>
<a href="#">Annexe Z</a>			
Mandat groupe de travail simplification administrative des procédures liées aux soins de santé pour le Pers de la Défense			
Flash MOD-CHOD du 4 Fev 21 : Plan d'initiatives pour le Personnel : People our Priority (POP)			

Cette note officialise la création d'un groupe de travail relatif à la simplification administrative des procédures liées aux soins de santé pour le Pers de la Défense et reprend, en Ann, le mandat de ce groupe de travail.

1. La simplification des procédures de remboursement des soins de santé constitue l'un des éléments mis en avant par la MOD dans sa note d'orientation politique (NOP) afin de contribuer à l'amélioration du bien-être du Pers de la Déf. Ce point d'action figure par conséquent dans le plan d'initiatives pour le personnel abordé dans le Flash MOD-CHOD du 04 Fev 21.
2. Afin de s'attaquer à cette thématique, une réunion regroupant les différents intervenants impliqués s'est déroulée le 26 Fev 21, en présence du VCHOD afin de dresser un état des lieux de la situation.
3. Vu l'importance et la variété des sujets liés à cette thématique, le VCHOD a demandé la création d'un groupe de travail structurel relatif à la simplification administrative des procédures liées aux soins de santé pour le Pers de la Déf. Il a également proposé une méthode de travail pragmatique afin d'assurer des avancées dans le domaine, à court, moyen et long terme.
4. Vous trouverez le mandat de ce groupe de travail en Ann A de la présente note.
5. Liste des annexes [\(top\)](#)
  - Annexe A: Mandat Groupe de travail « simplification administrative des procédures liées aux soins de santé pour le Pers de la Déf »
  - Annexe B: [Liste des destinataires](#)

Marc Thys, ir  
Général-major  
Aide-de-Camp du Roi  
Vice-chef de la Défense

## Mandat GpTv Simplification administrative des procédures liées aux soins de santé (top)

### 1. Contexte

La simplification des procédures de remboursement des soins de santé constitue l'un des éléments mis en avant par la MOD dans sa note d'orientation politique (NOP) afin de contribuer à l'amélioration du bien-être du Pers de la Déf et à l'attractivité de la profession. Ce point d'action figure par conséquent également dans le plan d'initiatives pour le personnel abordé dans le Flash MOD-CHOD du 04 Feb 21.

### 2. Antécédents

- a. Le groupe de travail « soins de santé à la Défense » se penche depuis 2020 sur différents dossiers relatifs à la simplification des soins de santé et du suivi médical. Le mandat de ce groupe de travail se limite strictement aux points d'actions/décisions mentionnés dans l'Ann A du rapport de réunion du 23 Sep 20 et repris en App 1.
- b. Compte tenu de la priorité accordée par la MOD à la simplification médico-administrative et en vue de garantir une prise en charge globale des différents dossiers à traiter, le VCHOD a décidé de mettre sur pied un groupe de travail pour s'atteler à la tâche. Afin d'éviter les redondances avec le groupe de travail existant et la multiplication des réunions, le présent groupe de travail englobe et remplace de facto le groupe de travail « soins de santé à la Défense ». Il en élargi le domaine de compétences et est baptisé groupe de travail « simplification administrative des procédures liées aux soins de santé pour le Pers de la Déf » afin de marquer les priorités de la MOD.

### 3. Compétences et objectifs

- a. Le groupe de travail « simplification administrative des procédures liées aux soins de santé pour le Pers de la Déf » est compétent pour tous les dossiers qui touchent de près ou de loin à la simplification des procédures et du/des processus lié(s) aux soins de santé pour le personnel de la Défense.
- b. L'extension de certaines procédures et processus à la population des vétérans sera également traitée par ce groupe de travail dans une phase ultérieure des travaux/réflexions.
- c. Ce groupe de travail ne traite pas la procédure CMAR.

### 4. Documents de référence

- a. Note de base simplification médico-administrative rédigée par le MedCol David Vanhoutte reprenant une vision/des propositions en la matière (App 2).
- b. Voorstel BFA-consensus DG BF : Administratieve vereenvoudiging procedures terugbetaling gezondheidszorgen (App 3).

### 5. Composition du *Steering Group*, du Groupe de travail et rôle des intervenants

- a. Le *Steering Group* rassemble le VCHOD, DGHR, DGBF, DG H&WB et MCC.

Le *Steering Group* reçoit mensuellement un état des lieux des avancées du groupe de travail. Sur cette base, il prend les décisions nécessaires et donne les directives adéquates afin de permettre la poursuite des réflexions/actions du groupe de travail.

- b. Groupe de travail

(1) Président : Représentant DG H&WB : MedCol David Vanhoutte

Le président détermine les points à l'agenda des réunions, sur base des inputs reçus des participants. Il veille à la nécessaire coordination entre les différents intervenants. Il adopte une position fédératrice et sert, quand nécessaire, d'accélérateur en vue de garantir les avancées dans les différents projets/dossiers traités par le groupe de travail. Il est l'interlocuteur de référence pour le rapportage au *steering group*.

## (2) Participants :

- (a) Représentant(s) HRA : LtCol BAM Wim Verte et Maj BAM Reinhold Sabbe
- (b) Représentant BFA-M : Maj Guy Kumps
- (c) Représentant Cab VCHOD : MA VCHOD
- (d) 1 observateur de DG StratCOM : Maj Erik Eenaerts
- (e) 1 observateur de DG Jur

Les participants fournissent, dans leur domaine d'expertise respectif, les informations pertinentes aux différents dossiers traités par le groupe de travail. Ils contribuent à l'élaboration de propositions, suggestions constructives dans les dossiers/projets traités par le groupe. Ils prennent les actions nécessaires relevant de leur domaine de compétences après coordination avec les autres intervenants. Vu le degré de technicité des dossiers, et compte tenu des backgrounds différents des participants, ils veillent à s'exprimer de façon à assurer la bonne compréhension de tous lors des réunions, prérequis indispensable à une coopération efficace.

Les observateurs de DG StratCOM et DG Jur assistent aux réunions dans un but informatif. Leur présence leur permet d'informer de vive voix leur DG respectif sur les évolutions/avancées du groupe de travail. Ceci facilite l'implication ponctuelle de l'un et/ou l'autre de ces DG dans les dossiers requérant un Sp en terme de communication au personnel et/ou un Sp juridique quelconque.

## 6. Méthode de travail :

## a. Approche :

- (1) Le groupe de travail place le personnel de la Défense au centre de ses préoccupations et considérations.
- (2) Le groupe de travail adopte une approche pragmatique et séquentielle des dossiers. Il se concentre en priorité sur la réalisation de *quick wins*, instaurant d'emblée une dynamique positive propice à l'obtention d'avancées dans les dossiers plus complexes dans une phase ultérieure.

## b. Fréquence et durée des réunions :

- (1) Le *Steering Group* se réunit de façon mensuelle pour une durée d'1hr30 par défaut, sur base des invitations initiées par le Cab VCHOD. La fréquence des réunions pourra être revue suivant l'évolution de la situation.
- (2) Le groupe de travail définit le rythme de ses réunions à sa propre convenance en vue d'obtenir des avancées significatives sur les dossiers traités et d'être en mesure de présenter un état des lieux mensuel au *Steering group*.

## c. Rapportage :

- (1) Un compte rendu de chaque réunion sera établi par le MA VCHOD, en étroite coopération avec les différents participants du groupe de travail, et diffusé *au Steering Group* endéans les dix jours ouvrables.
- (2) La création du Gp de Tv et les avancées obtenues par celui-ci seront abordées lors du Haut Comité de Concertation (HCC) Bien-être afin d'informer les organisations syndicales. Le cas échéant, les dossiers jugés pertinents seront discutés lors de réunions techniques.

## 7. Liste des appendices

App 1: Rapport du Gp de Tv « soins de santé » du 23 Sep 20. [LIEN](#)

App 2: Note de base simplification médico-administrative du MedCol David Vanhoutte. [LIEN](#)

App 3: Voorstel BFA-consensus DG BF. [LIEN](#)

Destinataires <span style="float: right;"><a href="#">(top)</a></span>	
Action	DG HR
	DG BF
	DG H&WB
	DG Jur
	DG StratCOM
	MCC
Info	ACOS Strat
	ACOT
	DG MR
	ACC
	LCC
	NCC